Section de la Manche

Solidaires Finances Publiques — Syndicat National

Compte-rendu du CTL du 24/04/2021

Ordre du jour

1) Approbation des PV des CTL des 27 novembre 2020 et 12 janvier 2021

2) Présentation de la campagne déclarative d'impôt sur le revenu 2021

3) Questions diverses

Déclaration liminaire

La campagne IR qui démarre s'annonce sous très haute tension !

- Effectifs en présentiel réduits par les suppressions de postes et le télétravail quasi-impératif,
- Délestage des centres de contacts augmentant la charge de travail en SIP,
- Risque sanitaire en pleine expansion.

Nous avons conclu notre déclaration liminaire en demandant à M BRABANT de fermer les Centres des Finances Publiques et d'adopter le même mode de fonctionnement que pendant le 1er confinement , au moins jusqu'au 2 mai 2021 et jusqu'aux prochaines annonces gouvernementales.

La campagne Impôt sur le Revenu

Sur l'accueil en flux :

Après un temps d'échanges, M BRABANT a décidé de faire un message aux chefs de services dès le 16 avril (vendredi après-midi), jour du CTL, pour stopper le flux de réception (accueil dit primaire) dès le lundi 19 avril 2021.

La direction a bien compris que la campagne IR serait compliquée dans le contexte sanitaire actuel, néanmoins, les consignes de la DG sont claires : pas de grilles baissées !

La direction n'a pas de marges de manœuvres sur l'ouverture au public mais décide de ne pas contraindre à la gestion des flux, tout en maintenant le contact physique sur les plages de rendez-vous.

Sur la présence des télétravailleurs :

La position de M BRABANT a été rappelée aux chefs de services, les télétravailleurs doivent rester en télétravail. Un point d'étape sera fait sur ce point le 3 mai.

Sur le délestage téléphonique des centres de contact :

Les agents des SIP se voient contraints de délester les centres de contact sensés les soulager des appels téléphoniques en période de campagne, les centres de contacts étant eux-mêmes sollicités sur la période pour traiter les fonds de solidarité des entreprises.

La centrale estime le volume d'appels à 70 % pour le numéro en 0800 des centres de contact et à 30 % le volume d'appels sur les lignes directes.

Ces estimations chiffrées sont invérifiables à l'heure actuelle, mais dans les services, les lignes locales sont déjà bien sollicitées et le renfort des centres de contact concerne tout type d'appel relatif à la fiscalité, pas seulement des appels liés à la campagne IR, ce qui n'est pas sans mettre en difficulté les collègues.

Sur la communication sur la campagne IR.

Elle est axée au niveau national comme départemental sur la dématérialisation et les rendez-vous téléphoniques.

M BRABANT s'est exprimé sur France Bleu Cotentin. Interrogé par le journaliste sur les moyens supplémentaires mis en place pendant cette campagne, notre directeur a affirmé que les effectifs et les moyens avaient été renforcés.

Interrogé en CTL sur le détail de ces moyens supplémentaires, M BRABANT nous a informé qu'il ne s'agissait pas de moyens humains, et au niveau des moyens matériels, des renforts téléphoniques par les centres de contact (sic : que nous renforçons nous-mêmes).

Sur les transferts d'appels téléphoniques :

70 téléphones portables ont été déployés pour les télétravailleurs qui renvoient les appels de leur poste du bureau vers ce téléphone.

Certains problèmes de transfert d'appels sont liés à la saturation des auto-com.

Les téléphones portables déployés pour renforcer les centres de contact ont des numéros dédiés qui ne peuvent pas être basculés sur les téléphones portables des télé-travailleurs.

La seule possibilité pour un télétravailleur de participer au renfort des centres de contact est de venir récupérer le matériel dédié.

Sur les renforts par les autres services :

Les trésoreries doivent délivrer des renseignements de 1er niveau et avoir la possibilité de prendre un rendez-vous par APRDV auprès des SIP. M BRABANT nous a assuré que les agents des trésoreries (celles qui ne sont pas encore fermées) ont été formés à l'outil APRDV et qu'un pas à pas écrit va être formalisé. C'est la logique NRP qui s'applique : savoir répondre partout à des questions de 1er niveau. M BRABANT a néanmoins reconnu que l'objectif était ambitieux.

Les Espace France Service et Maison de Service au Public pourront être renforcés pendant 1 ou 2 jours pendant la campagne IR par des agents de l'équipe EDR.

Certains maires, et en particuliers ceux qui ont passé des conventions dans le cadre du NRP, souhaitent avoir des permanences d'agents de la DGFIP. Pour la direction, il va être compliqué d'aller assurer le flux à l'extérieur de nos centres si nous ne pouvons pas l'assurer dans nos propres structures. Les agents, notamment les tététravailleurs, préfèrent aller renforcer leurs collègues en présentiel et dans leur service que d'aller assurer des permanences en extérieur.

Dans tous les cas, ce renfort en mairie n'est pas cadré à l'heure actuelle et au cas où un agent devrait assurer une permanence extérieure, il sera en droit de repartir si les protocoles sanitaires ne sont pas respectés.

Les renforts par les services de contrôle (sur les e-contact uniquement en l'absence d'activation du plan de continuation d'activité comme en 2020) sont prévus mais avec une répartition encore floue sur les différents SIP. La direction va donc cadrer rapidement l'exercice.

Enfin, des auxiliaires vont être recrutés, principalement pour la saisie des déclarations de revenus. Les modalités de saisie (GESTPART et ILIAD), seront connues plus précisément la semaine du 19 avril.

Concernant l'emport de documents au domicile des télétravailleurs :

- Concernant les déclarations de revenus pour saisie, la centrale devrait donner des consignes la semaine du 19 avril,
- pour les autres documents et pour l'ensemble des services, l'emport de documents au domicile sera examiné lors du prochain GT départemental sur le télétravail.

Sur les aspects techniques et applicatifs :
Après avoir soulevé quelques problèmes, M BRABANT nous a assuré qu'ils seraient remontés par la division fiscale après la campagne et reste ouvert à la possibilité de GT avec les agents utilisateurs.

Sur la traçabilité des applicatifs :
Sujet d'inquiétude pour les agents qui vont ouvrir de nombreux dossiers sur la période, y compris avec une habilitation nationale, M BRABANT se propose d'examiner le sujet avec la Mission Risque et Audit et conçoit qu'il est impossible de se rappeler 2 mois après consultation du motif de celle-ci.

Questions diverses abordées par Solidaires

Fusion des Services de Publicité Foncière et Prime de Restructuration de Service.
Comme évoqué au précédent CTL, la PRS est octroyée si et seulement si les agents qui suivent leur mission exercent en présentiel au

moins 3 jours par semaine dans ce nouveau service.
Cette décision résultant pour les organisations syndicales d'une interprétation de la DG, il avait été convenu qu'un GT sur ce sujet soit tenu après avoir pris l'attache de la DG.
La Direction est toujours en attente d'une réponse de la Centrale.

Date du GT partage présentiel, télétravail, travail à distance et PRS :

Initialement prévu fin avril, ce GT se tiendra le 20 mai 2021.

M BRABANT a réitéré sa doctrine actuelle : le travail à distance ne peut s'exercer que 2 ans maximum pour les agents partant à la retraite dans ce délai mais réaffirme rester ouvert aux situations particulières.

Les mouvements locaux :

Les CAP locales de mutations ayant été purement et simplement supprimées par la loi de transformation de la fonction publique, Solidaires FP a demandé la reconduction du dispositif mis en place en 2020 par l'ancienne directrice :

- signalement par les OS des situations particulières en amont du projet
- et réunion informelle avant parution du mouvement local.

M BRABANT est d'accord sur le principe et M GARCIA a bien précisé qu'il ne s'agissait pas de CAPL "bis".

Cela signifie que la direction est seule décisionnaire mais que nous conservons un espace de parole pour défendre les situations particulières.

solidairesfinancespubliques.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr